



Panneau affichage

Par Ggggg

Bonjour,

J'ai indiqué mettre fin à mon bail commercial. Mon propriétaire a affiché un panneau "à louer" sur la vitrine (en haut pour éviter de trop la cacher, mais quand même sur la vitrine). Nous entrons en période stratégique d'un point de vue commercial.

Est-ce légal? Puis-je lui refuser?

Je vous remercie,